



Village infos

N°30 – MAI 2016

Courcelles-lès-Montbéliard

Mairie : Tél : 03 81 98 18 53 ; courriel : courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 14h-18h – mardi : 10h-12h et 14h-18h – mercredi : 10h-12h – jeudi : 10h-12h et 14h-18h - vendredi : 10h-12h et 14h-17h30

EDITORIAL

Chers concitoyens,



L'actualité nous donne bien des sujets d'inquiétude et crée un climat morose. Mais il faut faire face au quotidien et ceci peut expliquer une certaine désaffection pour des sujets régionaux ou municipaux.

Si la participation des Courcellois aux élections régionales se situe dans la fourchette nationale, elle n'en est pas moins décevante.

Une démocratie doit se nourrir de la participation de ses citoyens afin de ne pas laisser place à des dérives funestes.

L'Histoire ne manque pas d'exemples et je vous laisse méditer cette phrase d'Albert Einstein :

"Le monde est dangereux à vivre non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire."

Le 29 mars, la réunion d'information sur le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) a réuni une quinzaine de personnes seulement ... Fruit d'une longue enquête, une présentation du village a été faite avec ses problématiques et ses enjeux.

A l'automne, la deuxième et dernière réunion publique présentera les orientations envisagées avant décision du Conseil municipal.

Le PLU est un document d'urbanisme qui va engager la commune pour une vingtaine d'années et l'avis de chacun est important, je compte sur votre participation.

En mars, le Conseil municipal a voté un budget volontaire qui laisse la place à un fort investissement, indispensable pour l'activité économique et la vitalité de notre commune et ce sans avoir à augmenter les taux d'imposition. Vous en trouverez le détail ci-après.

De nombreuses demandes de subvention ont été déposées afin d'améliorer nos équipements communaux.

Le comportement des automobilistes reste préoccupant, que ce soit pour la vitesse ou le stationnement. Les horaires d'utilisation de machines les samedi, dimanche et jours fériés ne sont pas encore toujours respectés... Il est toujours navrant d'avoir recours à la répression pour faire appliquer les règles élémentaires de la vie en communauté. Je compte sur votre sens civique pour faire évoluer favorablement la situation et vous en remercie par avance.

Votre Maire,
Christian QUENOT

TAUX D'IMPOSITION

Dans un contexte économique difficile qui perdure et en tenant compte du bon état de nos finances, le Conseil Municipal a statué unanimement pour le maintien des taux d'imposition, à savoir:

- 10,90% pour la taxe d'habitation
- 22,69% pour la taxe sur le foncier bâti
- 27,48% pour la taxe sur le foncier non bâti

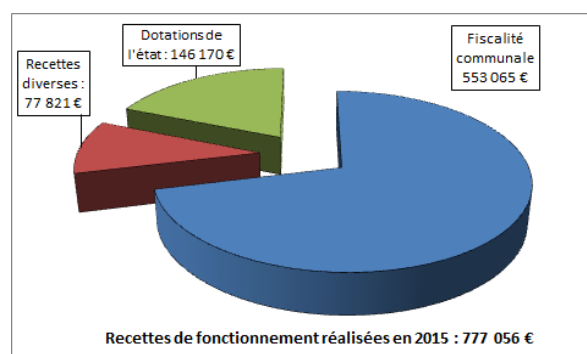
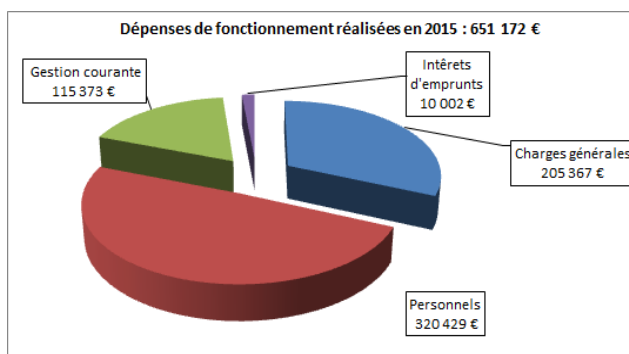
BUDGET REALISE EN 2015

Un budget délicat avec des dotations de l'état toujours en baisse.

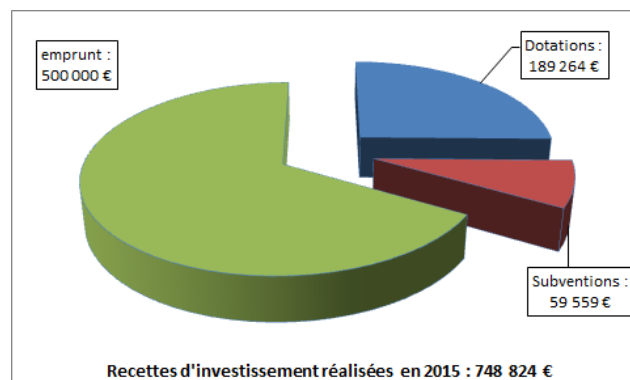
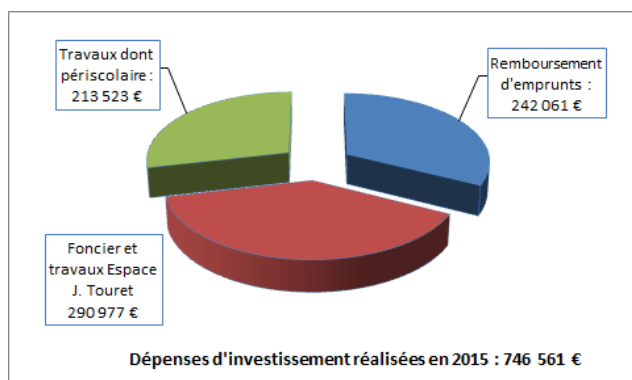
L'essentiel des revenus provient de la fiscalité communale.

L'investissement est possible en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en empruntant grâce à notre faible endettement.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

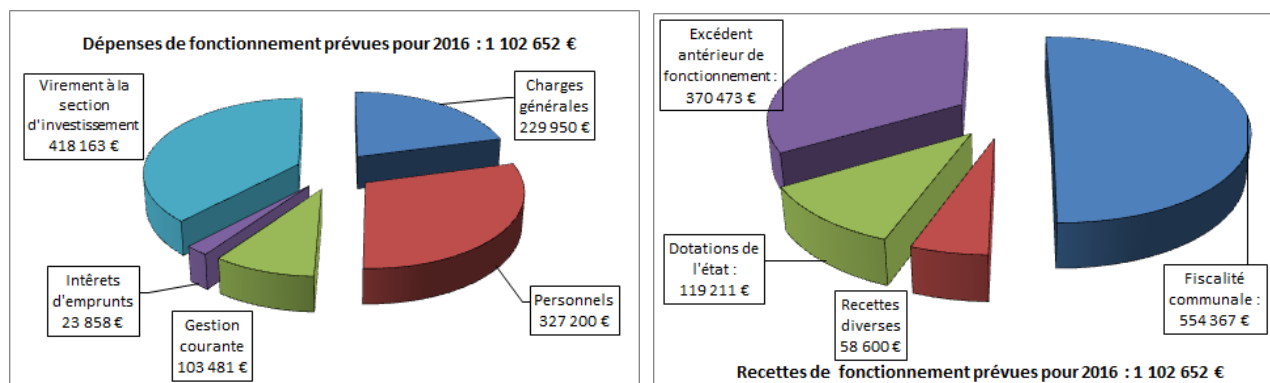


L'essentiel des dépenses d'investissement a concerné la fin des travaux de la maternelle, la dernière tranche de rénovation de l'éclairage public et le nouveau périscolaire (achat de terrain et études).

BUDGET PRIMITIF 2016

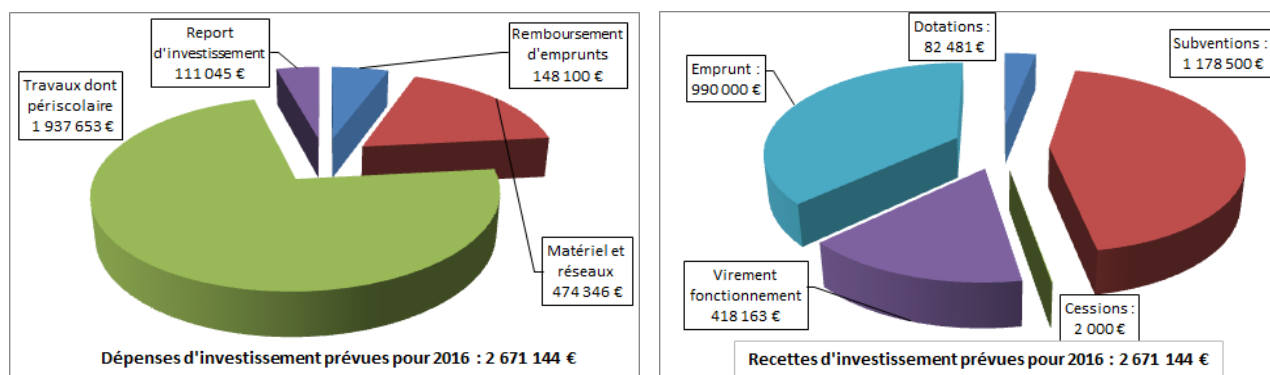
Le budget primitif 2016 est voté, par 14 voix pour, 0 contre et 0 abstention. Il est équilibré en fonctionnement à hauteur de 1 102 652 € et en investissement à hauteur de 2 671 144 €.

FONCTIONNEMENT



Le virement à la section d'investissement assure notre autofinancement et résulte des économies réalisées et ce malgré la diminution des dotations de l'Etat. Les communes doivent impérativement maîtriser les dépenses afin de ne pas augmenter la fiscalité.

INVESTISSEMENT



L'investissement 2016 concerne essentiellement le nouveau périscolaire.

DOSSIERS EN COURS

Périscolaire

La déconstruction des maisons, pour un montant de 50 000 € HT, est achevée. Suite à l'appel d'offres, les entreprises (et parmi elles beaucoup de locales) ont été sélectionnées pour un montant des travaux de 1 352 000 € HT, chiffre qui s'intègre bien dans le budget prévu. Les travaux débuteront fin juin afin que le périscolaire soit opérationnel à la rentrée de septembre 2017.

Espace Jean Touret (ex chapelle)

Après la réfection de la toiture et de l'électricité, il est nécessaire de rénover le chauffage, les sanitaires, les huisseries extérieures et de mettre le bâtiment aux normes d'accessibilité. Ces travaux ne pourront être réalisés qu'avec l'obtention des subventions demandées.

Ancienne mairie

Nos agents techniques travaillent à la réfection intérieure du bâtiment (Placoplâtre et peinture). La rénovation électrique d'une partie du bâtiment est à l'étude.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le principe des emplois saisonniers durant les mois de juillet et août pour les jeunes de la commune (16 à 21 ans) a été reconduit. Les personnes intéressées doivent déposer une lettre de motivation accompagnée d'un CV, impérativement avant le 31 mai prochain. Un tirage au sort aura lieu, par la suite, pour déterminer les personnes retenues.

- Toute modification de l'aspect extérieur d'une propriété que ce soit pour les bâtiments, les extérieurs (mouvements de terre, terrasses..) ou les clôtures, est soumise à autorisation. Il est donc nécessaire de faire une demande de Déclaration préalable ou de Permis de Construire le cas échéant.

- Rappel des horaires d'utilisation des machines :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



- Pays de Montbéliard Agglomération et Véolia procèdent à des tests à la fluorescéine sur les communes de Sochaux et Grand-Charmont. Ces tests auront pour incidence de teinter en vert l'Allan au niveau du Pont de Ludwigsburg, de Courcelles et sûrement le Doubs durant 2 jours. La fluorescéine est un produit non toxique pour la faune et la flore.

DATES A RETENIR

- Fête des voisins, organisée par le Comité des Fêtes : **vendredi 27 mai à partir de 19h00** sous le préau de l'école
- Fête des Courcellois, organisée par la municipalité : **vendredi 17 juin à 19h00** sous le préau de l'école
- Appel du 18 juin : **samedi 18 juin à 10h45**, rassemblement devant la mairie
- Tournoi de tennis organisé par le Comité des Fêtes et le club de tennis: **samedi 25 juin à 14h00**
- « Foire à Tout » au stade municipal Emile Jonte : **dimanche 26 juin** toute la journée



SAUVEZ WINNIE !

Winnie aimerait bien rentrer à la maison...et vous attend à la mairie !!